

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 1982

13H30 SALON DU CHANCELIER

ÉDIFICE TAILLON CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

PRESENTS

GILBERT FINN, PRÉSIDENT
 JACQUES ALLARD
 MEHDI ATTIA
 MICHEL BASTARACHE
 GILLE BERNIER
 ADRIEN BÉRUBÉ
 LÉONCE BOUDREAU
 LORRAINE BOURQUE
 NORMAND CARRIER
 GEORGETTE DURAND
 LÉANDRE DESJARDINS
 JEANNETTE DOUCET
 GEORGES FRANÇOIS
 JEANNE D'ARC GAUDET
 FRÉDÉRIC GROGNIER
 CLARENCE JEFFREY
 LÉONARD LEBLANC
 ALBERT LÉVESQUE
 GARY LONG
 LOUIS MALENFANT
 THÉRÈSE FINN-MCGRAW

ABSENT: PATRICE-ELOI MALLET

PRESENTS

BERNARD NADEAU
 BRIAN NEWBOLD
 RONALD PETTIGREW
 MARIELLE PRÉFONTAINE
 SIMONE RAINVILLE
 JEAN-GUY RIOUX
 PIERRE ROUSSEL
 NORMAN ROY
 GILMEN SMYTH
 LINDA VALLÉE
 JEAN-GUY VIENNEAU
 YVES VOLPÉ
 VELMA WADE
 FRANCIS WEIL
 GEORGE WYBOUW
 ARMAND CARON, INVITÉ
 YVES CHOUINARD, INVITÉ
 MÉDARD COLLETTE, INVITÉ
 VIATEUR VIEL, INVITÉ
 GILLES LONG, SECRÉTAIRE

TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	3
2. CORRESPONDANCE	3
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-820824	3
5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	
5.1 RÉSOLUTION 03-SAC-820824	3
5.2 PLAN QUINQUENNAL: DÉFINITION DES PRIORITÉS ..	3
5.3 INCIDENCES ACADÉMIQUES DES CONVENTIONS COLLECTIVES	4
5.4 PLANIFICATION ACADÉMIQUE	4
6. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL BDS-821020	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	4
8. RÉVISION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS	5
9. NOMINATIONS	5
10. SÉLECTION DES PROFESSEURS ÉMÉRITES	5
11. ÉTUDES DE 3E CYCLE	5
12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	6

TABLE DES MATIERES - SUITE

	PAGE	
1	RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	
13.1	CERTIFICAT D'ÉTUDES FAMILIALES CERTIFICAT DE VÊTEMENT-TEXTILES.....	7
13.2	DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE	8
13.3	BSCA (GÉNIE MÉCANIQUE)	8
13.4	FACULTÉ DES ARTS: CERTIFICAT DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN ANGLAIS LANGUE SECONDE.....	13
	CERTIFICAT DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN FRANÇAIS (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE)	13
	CERTIFICAT DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN HISTOIRE.....	14
	CERTIFICAT DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN FRANÇAIS (ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE).....	15
	CERTIFICAT DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN GÉOGRAPHIE.....	16
	CERTIFICAT DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE.....,.....	16
13.5	BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PHYSIQUE: MODIFICATIONS.....	17
13.6	AUTRES	17
13.7	CERTIFICAT EN ÉTUDES HALIEUTIQUES	18
13,8	MINEUR EN GÉRONTOLOGIE	18
13.9	CUSLM: BACCALAURÉAT EN LOISIRS	19
13.10	1RE ANNÉE DES PROGRAMMES DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	19
13.11	CUS: 1RE ANNÉE DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION	20
14.	RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTUDE DE LA FORMATION GÉNÉRALE	20
15.	AUTRE	
15.1	DÉPARTEMENT DE CHIMIE: NOUVELLE APPELLATION	21
15.2	RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES: MODIFICATIONS.....	22
16.	PROCHAINE RÉUNION	23
17.	CLÔTURE	24
	ANNEXE A	25
	ANNEXE B	26
	ANNEXE C	27

Le 26 octobre 1982, le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche publiait six directives relatives à la procédure de préparation de la section des programmes du Plan quinquennal 1983-88. Cette nouvelle façon de faire assurera, selon M. le Président, une consultation plus complète.

RESOLUTION 04-SAC-821109

Il est proposé par Georges François appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que le document renfermant la procédure énoncée ci-devant soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

5.3 Incidences académiques des conventions collectives

Lors d'une récente réunion avec le Recteur, le Conseil d'administration de l'ABPUM a soulevé ce point. Ledit Conseil se demande si les négociations se feront dorénavant à trois. D'après M. le Président, là n'est pas la question. M. Finn s'est employé à sécuriser l'ABPUM à ce chapitre.

A la demande du Recteur, M. Clément Loubert a préparé une note de service détaillant les étapes de consultation préparatoires à l'actuelle convention collective. De son côté, M. Léonard LeBlanc dépose une note d'explication de la situation existante. (voir annexe B, page 26)

RESOLUTION 05-SAC-821109

Il est proposé par Jacques Allard appuyé par Marielle . Préfontaine

"Que le Sénat accepte le document d'explication préparé par M. LeBlanc."

En faveur 34 Abstention 1 ADOPTE.

5.4 Planification académique

Il en sera question aux rubriques 11 et 14 de l'ordre du jour.

6. RECEPTION DU PROCES-VERBAL BDS-821020

RESOLUTION 06-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Michel Bastarache

"Que le procès-verbal BDS-821020 soit reçu."

En faveur 33 Abstentions 2 ADOPTE.

Un membre se demande quelle procédure il lui faut suivre pour faire inscrire un point à l'ordre du jour du Sénat académique. En réponse, H. le Président précise qu'il faut s'adresser au Secrétaire général.

7. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Toutes les questions qui méritent attention reviennent plus loin à l'ordre du jour.

8. REVISION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Corrections:

page 14, 2): il faut lire: il étudie et formule
page 3, 42.1, à la toute fin: il faut lire dix (10) voix en faveur

Les modifications proposées seront acheminées au Conseil des Gouverneurs qui les considérera à sa réunion du 4 décembre 1982. Le Secrétaire général procédera ensuite à la publication d'une version à jour des Statuts et règlements.

9. NOMINATIONS

Le Secrétaire général explique que deux postes sont vacants au Comité d'attestation d'études. Il s'agit de nommer un professeur et un étudiant.

Mises en candidature pour le poste de professeur:

Jeanne d'Arc Gaudet Proposeur: Simone Rainville

RESOLUTION 07-SAC-821109

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par Gary Long

"Que les mises en candidature cessent."

En faveur 34 Abstention 1 ADOPTE.

Mises en candidature pour le poste d'étudiant:

Mehdi Attia Proposeur: Gille Bernier

RESOLUTION 08-SAC-821109

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par Pierre Roussel

"Que les mises en candidature cessent."

Vote unanime ADOPTE.

10. SELECTION DES PROFESSEURS EMERITES

A la demande du Président, le Secrétaire général indique que cette attribution appartenait au Conseil académique.

RESOLUTION 09-SAC-821109

Après discussion, il est proposé par Marielle Préfontaine appuyé par Gary Long

"Que la sélection des professeurs émérites soit déléguée au Bureau de direction du Sénat."

En faveur 31 Contre 1 Abstentions 3 ADOPTE.

11. ETUDES DE 3e CYCLE

(voir annexe C, page 27)

En préambule, M. le Président précise que la politique proposée aujourd'hui par la Direction générale constitue une étape très importante dans le développement de

l'Université. La politique proposée a également été soumise au Comité conjoint de la planification, qui s'est montré d'accord.

M. le Président demande ensuite au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche d'expliquer sommairement.

M. LeBlanc souligne au départ que le premier rapport sur cette question a été produit en mars 1982. Il remercie bien sincèrement les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce premier document.

Dans l'ensemble les membres semblent d'accord avec la rapport, même si un certain nombre émettent quelques réserves concernant des affirmations qui y sont faites.

D'aucuns soutiennent qu'il serait prématuré d'adopter la recommandation numéro 20 aujourd'hui même. Compte tenu du fait que le document n'a pas été expédié à l'avance.

M. le Président revient avec la question suivante: "quelle est la position de l'Université de Moncton face aux études de 3e cycle?" Il faut, selon lui, s'assurer tout d'abord d'un premier et d'un deuxième cycles convenables.

Un membre est d'avis que le principe des études de 3e cycle devrait être abordé à d'autres niveaux; aujourd'hui l'on devrait recevoir le rapport et passer au vote à la prochaine réunion du Sénat.

RESOLUTION 10-SAC-821109

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyé par Gille Bernier

"Que le document intitulé "Le troisième cycle à l'Université de Moncton: facteurs devant entrer en ligne de compte dans l'établissement des lignes directives à ce sujet" soit déposé pour reconsidération à la réunion de février 1983."

En faveur 31 Contre 1 Abstention 1 ADOPTE.

12. RAPPORT DU COMITE CONJOINT DE LA PLANIFICATION

RESOLUTION 11-SAC-821109

Il est proposé par Lorraine Bourque appuyé par Georges François

"Que le rapport du Comité conjoint de la planification soit présenté avant celui du Comité des programmes."

Vote unanime ADOPTE.

M. le Président fait lecture des recommandations du Comité conjoint:

- Certificat en études halieutiques
- Certificat d'études familiales
- Certificat de vêtement-textiles
- Certificat de formation complémentaire en anglais langue seconde, à condition que l'actuel "Certificat d'enseignement de l'anglais langue seconde" soit aboli
- Certificat de formation complémentaire en français (enseignement secondaire)
- Certificat de formation complémentaire en histoire
- Certificat de formation complémentaire en français (enseignement élémentaire)

- Certificat de formation complémentaire en géographie
- Certificat de formation complémentaire en histoire-géographie
- BScA (génie mécanique), à condition
- que la demande à la CESPМ inclut une demande de garantie de support financier adéquat à long terme tel que l'existence de ce programme ne porte pas préjudice au financement des programmes existants;
- que, comme pour tout nouveau programme, les améliorations nécessaires au contenu académique puissent être apportées ultérieurement;
- que la "date de début proposée" soit modifiée pour devenir "septembre 1984"
- Mineur en gérontologie
- Que la première année du Baccalauréat en loisirs soit offerte au CUSLM
- Que les cours ED 2121 (Techniques d'animation et communication I) et ED 1710 (Education des enfants exceptionnels) soient ajoutés aux quatre cours d'éducation déjà autorisés pour le CUS (ED 1110, ED 1120, ED 1133, ED 1420). En ajoutant ces deux nouveaux cours, les étudiants inscrits en 1re année au CUS pourraient suivre un ensemble de cours qui leur permettrait de s'inscrire en 2e année des programmes de formation des maîtres au CUM, sauf la mention arts industriels, le baccalauréat en éducation physique et le baccalauréat en loisirs.

13. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES

Le rapport est présenté par Léonard LeBlanc, président du Comité des programmes.

13.1 Certificat d'études familiales Certificat de vêtement-textiles

Certificat d'études familiales

PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES	24 cr.
<i>Vie familiale</i>	
EF 3112 Relations familiales	3 cr.
EF 3511 Organisation familiale	3 cr.
EF 3512 Études dirigées	3 cr.
<i>Aspects de la vie quotidienne</i>	
EF Un cours en EF	3 cr.
NA 2612 Introduction à la nutrition	3 cr.
VT Un cours en VT	3 cr.
<i>Consommation</i>	
EF 1112 Budget et consommation	3 cr.
EF 4112 Problèmes du consommateur	3 cr.
COURS À OPTION	6 cr.
NA 3222 Problèmes alimentaires dans le monde	3 cr.
PI 2225 Philosophie du féminisme	3 cr.
SR 3510 Morale chrétienne: nouvelles perspectives	3 cr.
EC	
SO	
PS Choisies en fonction du programme de l'étudiant sous réserve d'approbation de la direction de l'École.	
TOTAL	30 cr.

Certificat de vêtement-textiles

PROGRAMME

COURS OBLIGATOIRES	18 cr.
VT 1402 Introduction au design	2 cr.
VT 2411 Coupe et confection I	3 cr.
VT 2422 Coupe et confection II	3 cr.
VT 3411 Principes de tailoring	3 cr.
VT 3412 Choix et évaluation de produits textiles	3 cr.
VT 4412 Coupe a plat et design en vêtement	2 cr.
VT 4901 Etudes dirigées	2 cr.
COURS A OPTION: Deux (2) cours parmi	6 cr.
EF 1112 Budget et consommation	3 cr.
EF 4112 Problèmes du consommateur	3 cr.
VT 3911 Vêtement et comportement humain	3 cr.
VT 4402 Experimentation en textiles	3 cr.
VT 4904 Stage en industrie du vêtement ou du textile	3 cr.
TOTAL	24 cr.

RESOLUTION 12-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Marielle Préfontaine

"Que les programmes de Certificats d'études familiales et de vêtement-textiles soient adoptés."

Vote unanime ADOPTE.

13.2 Doctorat en psychologieRESOLUTION 13-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Brian Newbold

"Que l'étude du programme de Doctorat en psychologie soit reportée à la réunion du Sénat de février 1983."

Vote unanime ADOPTE.

13.3 BScA (génie mécanique)

TOTAL 41 cr.

PROGRAMME:

a) Génie général (existant)PREMIERE ANNEECours obligatoires

GG 1110	Science graphique	3 cr.
GG 1710	Techniques graphiques	4 cr.
GG 1510	Science de la terre	3 cr.
GG 1730	Méthodes de communication scientifique et technologique	2 cr.
CH 1011*	Chimie générale I ou CH 1511 (4 cr.)	3 cr.
CH 1101	Laboratoire de chimie générale I	1 cr.
CH 1022	Chimie générale II	3 cr.
FR 1885	Langue parlée et écrite II	3 cr.
FR 1886	Langue parlée et écrite II	3 cr.
MA 1004	Introduction à l'analyse mathématique	4 cr.
MA 1014	Analyse mathématique I	4 cr.
PH 1103	Mécanique et chaleur	3 cr.
PH 1191	Travaux pratiques de mécanique et de chaleur	1 cr.
PH 1303	Électricité, magnétisme et optique	3 cr.
PH 1391	Travaux pratiques d'électricité, de magnétisme et d'optique	1 cr.
TOTAL		41 cr.

*L'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours devra suivre CH 1511 selon les recommandations du directeur du Département de génie.

DEUXIEME ANNEECours obligatoires

GG 2910	Arpentage	4 cr.
GG 2125	Analyse des systèmes d'ingénierie I	3 cr.
GG 2030	Synthèse de l'ingénierie	2 cr.
GG 2010	Statique	3 cr.
GG 2020	Dynamique	3 cr.
GG 2310	Structures et propriétés des matériaux	3 cr.
GG 2520	Technologie de l'environnement	3 cr.
MA 2004	Analyse mathématique II	4 cr.
MA 2014	Géométrie analytique. Vecteurs. Matrices	4 cr.
ST 2603	Introduction aux probabilités et statistiques	3 cr.
EC 1030	Principes économiques (micro)	3 cr.
IN 2251	Éléments de programmation	1 cr.

Cours à option

(Choisir trois (3) crédits de cours parmi):

GO 4702	Géographie de la région Atlantique	3 cr.
PI 3420	Philosophie des sciences	3 cr.
SO 1010	Introduction à la sociologie ou SO 1020	3 cr.
PS 1102	Introduction à la psychologie II	3 cr.
EN 10xx	English Language	3 cr.

Pour des cours autres que ceux énoncés ci-dessus, les étudiants doivent obtenir la permission des deux départements concernés.

TOTAL 39 cr.

TROISIEME ANNEECours obligatoires

GG 3135	Analyse des systèmes d'ingénierie II	2 cr.
GG 3820	Systèmes humains	2 cr.
GG 3210	Résistance des matériaux I	3 cr.
GG 3220	Résistance des matériaux II	3 cr.
GG 3610	Mécanique des fluides I	3 cr.
GG 3620	Mécanique des fluides II	2 cr.
GG 3810	Systèmes linéaires	2 cr.
GG 3040	Thermodynamique de l'ingénieur	3 cr.
GG 3320	Matériaux de construction	3 cr.
GG 3410	Analyse des circuits et appareils électriques	3 cr.
MA 3503	Equations différentielles I	3 cr.
MA 3533	Analyse numérique	3 cr.

Cours à option

(Choisir six (6) crédits de cours parmi):

GO 4702	Géographie de la région Atlantique	3 cr.
PI 3420	Philosophie des sciences	3 cr.
SO 1010	Introduction à la sociologie ou SO 1020	3 cr.
PS 1102	Introduction à la psychologie II	3 cr.
EN 10xx	English Language	3 cr.

Pour des cours autres que ceux énoncés ci-dessus, les étudiants doivent obtenir la permission des deux (2) départements concernés.

TOTAL 38 cr.

GRAND TOTAL 118 cr.

b) Spécialisation génie mécanique (proposée)QUATRIEME ANNEECours obligatoires

*GM 4313	Conception de machines I	(3,1)	3 cr.
*GM 4213	Procédés de fabrication	(2,2)	3 cr.
GI 4310	Transfert de chaleur I	(3,0)	3 cr.
*GM 4413	Éléments de vibration et contrôle du bruit	(3,1)	3 cr.
*GM 4423	Cinématique et dynamique des machines	(3,0)	3 cr.
*GM 4113	Métallurgie	(3,0)	3 cr.
*GM 4513	Moteurs à combustion interne	(3,1)	3 cr.
AD 4291	Systèmes administratifs I	(3,0)	3 cr.

Cours à option (voir ci-après)

Choisir au minimum 4 cours (12 cr.) de la Liste I et 1 cours (3 cr.) de la Liste II.

TOTAL 39 cr.

CINQUIEME ANNEECours obligatoires

*GM 5323	Conception de machines II	(3,0)	3 cr.
*GM 5223	Conception et fabrication par ordinateur I	(3,1)	3 cr.
*GM 5523	Turbomachines	(3,1)	3 cr.
*GM 5613	Energie, climatisation, ventilation et réfrigération	(3,0)	3 cr.
*GM 5123	Systèmes hydrauliques et lubrification	(3,0)	3 cr.
GG 5050	Economie de l'ingénieur	(3,0)	3 cr.
GG 5930	Lois, contrats, devis et éthique professionnelle	(2,0)	2 cr.
*GM 5900	Stage	(0,2)	0 cr.
*GM 5920	Séminaire	(0,2)	1 cr.
*GM 5960	Projet	(0,6)	3 cr.

Cours à option (voir ci-après)

Choisir au minimum 4 cours (12 cr.) de la Liste I et
1 cours (3 cr.) de la Liste II.

TOTAL 39 cr.

GRAND TOTAL 196 cr.

*Nouveaux cours.

LISTE I (choix fait par le Département)

GI 4110	Techniques de recherche opérationnelle I	(3,0)	3 cr.
GI 4120	Techniques de recherche opérationnelle II	(3,0)	3 cr.
GI 5615	Théorie et calculs des asservissements linéaires	(2,1)	3 cr.
*GM 5233	Conception et fabrication par ordinateur II	(2,1)	3 cr.
CO 6002	Comptabilité de gestion	(3,0)	3 cr.
GI 5961	Hygiène industrielle	(3,0)	3 cr.
AD 4222	Administration du personnel I	(3,0)	3 cr.
GI 4415	Circuits logiques et digitaux	(2,2)	3 cr.
*GM 5333	Conception de machines III	(2,1)	3 cr.
GI 5621	Instrumentation et automation	(2,1)	3 cr.
GI 5425	Electronique et microprocesseurs	(3,1)	3 cr.
*GM 5133	Transfert de chaleur II	(3,0)	3 cr.
*GM 5623	Centrales et machines thermiques	(3,0)	3 cr.
GI 5740	Simulation	(2,1)	3 cr.
*GM 5143	Aérodynamique	(3,0)	3 cr.
*GM 5153	Mécanique des fluides III	(3,0)	3 cr.
*GM 5163	Mécanique des solides avancée	(3,0)	3 cr.
*GM 5633	Conversion d'énergie	(3,0)	3 cr.

LISTE II (choix fait par l'étudiant)

GI 4710	Etude du travail	(2,1)	3 cr.
GI 4035	Analyse des systèmes de production I	(3,0)	3 cr.
GI 5720	Contrôle de la qualité	(3,0)	3 cr.
GI 4321	Manutention des matériaux	(2,2)	3 cr.
GG 5820	Planification et gestion des projets	(3,0)	3 cr.
AD 5292	Systèmes administratifs II	(3,0)	3 cr.
GC 4610	Hydraulique	(3,1)	3 cr.
GC 4230	Concepts des structures	(3,1)	3 cr.
GC 4220	Structure hyperstatique	(3,1)	3 cr.
GC 5230	Analyse des structures avancées	(2,1)	3 cr.

D'autres cours sont aussi disponibles avec la permission du Département de génie.

*Nouveaux cours.

RÉSOLUTION 14-SAC-821109

Il est proposé par Francis Weil appuyé par Jacques Allard

"Que le BScA (génie mécanique) soit adopté à condition

- que la demande à la CESPMP inclut une demande de garantie de support financier adéquat à long terme tel que l'existence de ce programme ne porte pas préjudice au financement des autres programmes existants;
- que, comme pour tout nouveau programme, les améliorations nécessaires au contenu académique puissent être apportées ultérieurement;
- que la "date de début proposée" soit modifiée pour devenir septembre 1984."

Questions/réponses:

Question: le recrutement de professeurs fera-t-il problème?

Réponse: selon Francis Weil, le recrutement sera plus facile qu'en génie industriel; plusieurs professeurs déjà au Département ont la préparation nécessaire pour enseigner en génie mécanique.

Question: les Listes I et II (cours à option) ne permettent qu'un choix de deux cours à l'étudiant de la quatrième ou cinquième année; par ailleurs, le Département se réserve le droit d'en choisir huit.

Réponse: selon M. Weil, les cours choisis par le Département sont pour le bien de l'étudiant.

Question: la majorité des cours sont pris à l'intérieur du Département même; ce qui laisse peu de place pour des cours de formation générale.

Réponse: d'après M. Weil, il faut se rappeler qu'il s'agit ici d'un programme qui doit être accrédité.

En faveur 26 Contre 1 Abstentions 6 ADOPTE.

13.4 Faculté des arts:

Certificat de formation complémentaire en anglais langue seconde

Certificat de formation complémentaire en français (enseignement secondaire)

Certificat de formation complémentaire en histoire

Certificat de formation complémentaire en français (enseignement élémentaire)

Certificat : de formation complémentaire en géographie

Certificat de formation complémentaire en histoire-géographie

RESOLUTION 15-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Georges François

"Que le Certificat de formation complémentaire en anglais langue seconde soit adopté à condition que l'actuel "Certificat d'enseignement de l'anglais langue seconde" soit aboli;

Que le Certificat de formation complémentaire en français (enseignement secondaire) soit adopté, y compris les cours FR 3350 (Initiation aux études littéraires) et FR 3811 (Initiation à la linguistique);

Que le Certificat de formation complémentaire en histoire soit adopté;

Que le Certificat de formation complémentaire en français (enseignement élémentaire) soit adopté;

Que le Certificat de formation complémentaire en géographie soit adopté;

Que le Certificat de formation complémentaire en histoire-géographie soit adopté . "

AMENDEMENT

RESOLUTION 16-SAC-821109

Il est proposé Par Louis Malenfant appuyé par Lorraine Bourque

"Que les modifications suivantes soient apportées aux Certificats proposés par la Faculté des arts:

Anglais langue seconde:

- options: 6 crédits
- 6 crédits de cours de didactique pertinents parmi

ED 3341 Apprentissage de la langue seconde
 ED 3345 Didactique de l'anglais langue seconde à
 l'élémentaire
 ED 3418 Didactique de l'anglais langue seconde -au
 secondaire

Si un ou plusieurs de ces cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653
 Cours ED

Français (enseignement secondaire):

- options: 6 crédits
- 6 crédits de cours de didactique pertinents parmi

ED 2141 Elaboration et évaluation des activités éducatives
 ED 3411 Didactique du français
 FR 3870 Linguistique et enseignement du français

Si un ou plusieurs de ces cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653
 Cours ED

Français (enseignement élémentaire):

- options: 6 crédits
- 6 crédits de cours de didactique pertinents parmi

ED 2310 Psychopédagogie du langage écrit
 ED 3355 Didactique de la lecture ED 3370
 Didactique du français I
 FR 3870 Linguistique et enseignement du français

Si un ou plusieurs de ces cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653
 Cours ED

Histoire; Géographie; Histoire-géographie:

- options: 6 crédits
- 6 crédits de cours de didactique pertinents parmi

ED 3412 Didactique de la géographie
 ED 3413 Didactique de l'histoire

Si un ou ces deux cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653
 Cours ED"

VOTE SUR L'AMENDEMENT:

En faveur 20 Contre 10 Abstentions 3 ADOPTE.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE:

En faveur 31 Contre 0 Abstentions 2 ADOPTE.

Programmes de Certificats de formation complémentaire tels que modifiés:

Certificat de formation complémentaire en anglais
langue seconde

Cours obligatoires		6 cr.
EN 2131 Advanced Composition I	3 cr.	
EN 2132 Advances Composition II	3 cr.	

Cours d'anglais (langue, littérature et linguistique, sigle EN) 18 cr.

Cours de didactique pertinents parmi 6 cr.

ED 3341 Apprentissage de la langue seconde	3 cr.	
ED 3345 Didactique de l'anglais langue seconde à l'élémentaire	3 cr.	
ED 3418 Didactique de l'anglais langue seconde au secondaire	3 cr.	

Si un ou plusieurs de ces cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653 Statistiques descriptives	3 cr.	
Cours ED	3 cr.	

Cours à option dans des disciplines connexes 6 cr.

La liste des cours suggérés est disponible sur demande auprès du directeur du Département d'anglais.

TOTAL 36 cr.

Certificat de formation complémentaire en français
(enseignement secondaire)

Cours d'études françaises (sigle FR) 24 cr.

Sauf exception approuvée, il s'agit de cours de niveau 3000 ou 4000.

Toutefois les étudiants pourront avoir à consolider leurs connaissances de base en théorie littéraire et en linguistique en suivant certains des cours suivants:

FR 1304 Initiation au roman	3 cr.	
FR 1305 Initiation au théâtre	3 cr.	
FR 2303 Initiation à la poésie	3 cr.	
FR 2811 Eléments de linguistique I	3 cr.	
FR 2812 Eléments de linguistique II	3 cr.	

Ou bien on pourra leur demander à cette fin de suivre les cours

FR 3811 Initiation à la linguistique	3 cr.	
et FR 3350 Initiation aux études littéraires	3 cr.	

Cours à option pertinents dans les disciplines connexes: 6 cr.

Histoire, philosophie, traduction, théâtre (voir la liste jointe) ou d'autres cours à option approuvés.

...suite

(enseignement secondaire) - suite

Cours de didactique pertinents parmi 6 cr.

ED 2141	Elaboration et évaluation des activités éducatives	3 cr.
ED 3411	Didactique du français	3 cr.
FR 3870	Linguistique et enseignement du français	3 cr.

Si un ou plusieurs de ces cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653	Statistiques descriptives	3 cr.
Cours ED		3 cr.

TOTAL 36 cr.

LISTE DES COURS A OPTION PERTINENTS POUR LE CERTIFICAT DE FORMATION COMPLEMENTAIRE EN FRANCAIS

AT 3705	Histoire du théâtre I	3 cr.
AT 4705	Histoire du théâtre II	3 cr.
HI 2511	La Grèce ancienne jusqu'aux guerres médiques	3 cr.
HI 2522	Rome: des origines au Principat	3 cr.
HI 3511	La Grèce classique et hellénistique	3 cr.
HI 3523	L'empire romain d'Auguste à Théodose	3 cr.
HI 4403	Histoire des Maritimes de 1749 à 1960	3 cr.
HI 4462	Le mouvement des idées au Canada français	3 cr.
PI 3430	Philosophie des sciences humaines	3 cr.
PI 3435	Projet collectif acadien	3 cr.
PI 3565	Philosophie de la culture	3 cr.
PI 3530	L'existentialisme	3 cr.
TR 2420	Anglicismes et canadianismes I	3 cr.
TR 3310	Anglicismes et canadianismes II	3 cr.
TR 2410	Stylistique comparée I	3 cr.
TR 3410	Stylistique comparée II	3 cr.

Certificat de formation complémentaire en histoire

Cours d'histoire (sigle HI) 24 cr.

Sauf exception approuvée, il s'agit de cours de niveau 3000 ou 4000.

Le cours HI 2001 (Initiation à la discipline historique) est obligatoire pour ceux qui ne l'ont pas fait ou qui n'en ont pas l'équivalent.

Cours à option pertinents dans les disciplines connexes: 6 cr.

Géographie, philosophie, littérature française, littérature anglaise, sciences religieuses, histoire de l'art, économie, sociologie, science politique ou toute autre option approuvée.

Cours de didactique pertinents 6 cr.

ED 3412	Didactique de la géographie	3 cr.
ED 3413	Didactique de l'histoire	3 cr.

... suite

(histoire) - suite

Si un ou ces deux cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653 Statistiques descriptives 3 cr.
Cours ED

TOTAL 36 cr.

Certificat de formation complémentaire en français
(enseignement élémentaire)

Cours d'études françaises (sigle FR) 24 cr.

Sauf exception approuvée, il s'agit de cours de niveau 3000 ou 4000. Les étudiants consolideront leurs connaissances en mettant l'accent sur la langue en suivant les cours de linguistique, de grammaire supérieure, de phonétique.

Cours à option pertinents dans les disciplines connexes: 6 cr.

Littérature, histoire, philosophie, traduction, théâtre (voir la liste jointe) ou d'autres options approuvées.

Cours de didactique pertinents parmi 6 cr.

ED 2310 Psychopédagogie du langage écrit 3 cr.
ED 3355 Didactique de la lecture 3 cr.
ED 3370 Didactique du français I 3 cr.
FR 3870 Linguistique et enseignement du français 3 cr.

Si un ou plusieurs de ces cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (de) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653 Statistiques descriptives 3 cr.
Cours ED 3 cr.

TOTAL 36 cr.

LISTE DES COURS A OPTION PERTINENTS POUR LE
CERTIFICAT DE FORMATION COMPLEMENTAIRE EN
FRANCAIS

AT 3705 Histoire du théâtre I 3 cr.
AT 3705 Histoire du théâtre II 3 cr.
HI 2511 La Grèce ancienne jusqu'aux guerres médiques 3 cr.
HI 2522 Rome: des origines au Principat 3 cr.
HI 3511 La Grèce classique et hellénistique 3 cr.
HI 3523 L'empire romain d'Auguste à Théodore 3 cr.
HI 4403 Histoire des Maritimes de 1749 à 1960 3 cr.
HI 4462 Le mouvement des idées au Canada français 3 cr.
PI 3430 Philosophie des sciences humaines 3 cr.
PI 3435 Projet collectif acadien 3 cr.
PI 3565 Philosophie de la culture 3 cr.
PI 3530 L'existentialisme 3 cr.

... suite

(enseignement élémentaire) - suite

TR 2520	Anglicismes et canadianismes I	3 cr.
TR 3310	Anglicismes et canadianismes II	3 cr.
TR 2410	Stylistique comparée I	3 cr.
TR 3410	Stylistique comparée II	3 cr.

Certificat de formation complémentaire en géographie

Cours de géographie (sigle GO) 24 cr.

Sauf exception approuvée, il s'agit de cours de niveau 3000 ou 4000.

Cours à option pertinents dans les disciplines connexes: 6 cr.

Histoire, économie, sociologie, science politique, statistiques, informatique ou toute autre option approuvée.

Cours de didactique pertinents 6 cr.

ED 3412	Didactique de la géographie	3 cr.
ED 3413	Didactique de l'histoire	3 cr.

Si un ou ces deux cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653	Statistiques descriptives	3 cr.
Cours ED		3 cr.

TOTAL 36 cr.

Certificat de formation complémentaire en histoire-géographie

Cours d'histoire (sigle HI) 12 cr.

Sauf exception approuvée, il s'agit de cours de niveau 3000 ou 4000.

Le cours HI 2001. Initiation à la discipline historique est obligatoire pour ceux qui ne l'ont pas fait ou qui n'en ont pas l'équivalent.

Cours de géographie (sigle GO) 12 cr.

Sauf exception approuvée, il s'agit de cours de niveau 3000 ou 4000.

Cours à option pertinents dans les disciplines connexes: 6 cr.

Philosophie, littérature française, littérature anglaise, sciences religieuses, histoire de l'art, économie, sociologie, science politique, statistiques, informatique ou toute autre option approuvée.

Cours de didactique pertinents 6 cr.

ED 3412	Didactique de la géographie	3 cr.
ED 3413	Didactique de l'histoire	3 cr.

Si un ou ces deux cours de didactique ont déjà été suivis, on y substituera un (des) cours choisi(s) avec l'approbation du responsable du programme parmi

ST 2653	Statistiques descriptives	3 cr.
Cours ED		

TOTAL 36 cr.

RESOLUTION 17-SAC-821109

A 17h30, il est proposé par Jean-Guy Vienneau appuyé par Louis Malenfant

"Que la séance soit levée pour reprendre demain matin à 9h."

Vote unanime ADOPTE.

Reprise le 10 novembre 1982 à 9h15.

13.5 Baccalauréat en éducation physique: modifications

Questions/commentaires:

- *en ce qui concerne les cours obligatoires d'activités physiques, y aurait-il lieu d'enlever la phrase suivante: "les étudiant(e)s devront compléter un certain nombre de crédits étant obligatoires au programme";
- *plusieurs membres se demandent pourquoi les étudiantes doivent suivre 12 crédits d'activités physiques obligatoires alors que les étudiants n'ont font que 10. Selon Jean-Guy Vienneau, la liste des cours à option mériterait d'être réétudiée;
- *certains se questionnent sur le très faible contenu de formation générale du BEP. Le Comité des programmes s'est-il penché sur la question?
- *le Secrétaire du CPR répond qu'il est assez difficile d'exiger un contenu de formation générale alors que ledit contenu n'a pas encore été précisé par le Sénat;

RÉSOLUTION 18-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Gilmen Smyth

"Que les modifications apportées au Baccalauréat en éducation physique soient adoptées, y compris la création de EP 2302 et l'abolition de EP 2301."

En faveur 15 Contre 11 Abstentions 6 ADOPTE.

13.6 Autres

- Que le cours IN 1003 Initiation à l'ordinateur soit ajouté à la liste des cours à option du "Certificat d'études coopératives";
- Que le nombre de crédits pour l'obtention du diplôme LL.B. soit ramené à 92 crédits, 32 crédits demeurant obligatoires en 1re année;
- Qu'à la page 300 de l'Annuaire, dans "Cours à option", "Chaque étudiant devra choisir un minimum de six(6) crédits par catégorie d'options..." soit remplacé par Chaque étudiant devra choisir un minimum de deux(2) cours...;
- Que l'appellation actuelle du Certificat d'enseignement des sciences familiales soit modifiée pour devenir Certificat de formation complémentaire en sciences familiales.

RESOLUTION 19-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Norman Roy "Que les modifications apportées en 13.6 soient adoptées." En faveur 31

Abstention 1

ADOPTE. 13.7

Certificat en études halieutiques

PROGRAMME		
CO 2601	Introduction à l'informatique de gestion	3 cr.
PE 2001	Eléments de pêcheries I	3 cr.
PE 3001	Traitement des produits marins	3 cr.
PE 3002	Navigation et engins de pêches	3 cr.
PE 3003	Infrastructure des usines de pêches	3 cr.
PE 3004	Socio-économie des pêches	3 cr.
PE 4002	Biogéographie de la mer	3 cr.
PE 4003	Eléments de pêcheries III	3 cr.
PE 4004	Séminaire en gestion des pêches	3 cr.
ST 2653	Statistiques descriptives	3 cr.
 Eté:		
PE 4000	Practicum en gestion des pêches	3 cr.
TOTAL		<u>33 cr.</u>
Tous ces cours sont déjà offerts par le Centre universitaire de Shippagan.		

RESOLUTION 20-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc, appuyé par Brian Newbold "Que le Certificat en études halieutiques soit adopté."

En faveur 31

Abstention 1

ADOPTE. 13.8

Mineur en gérontologie

PROGRAMME		
Cours obligatoires		
GR 2000	Introduction à la gérontologie	3 cr.
GR 2010	Physiologie du vieillissement	3 cr.
SO 3640	Sociologie du vieillissement	3 cr.
GR 3600	Psychologie du vieillissement	3 cr.
GR 4310	Techniques d'intervention auprès des personnes âgées	3 cr.
Compte tenu de ses antécédents académiques, le candidat doit choisir quatre(4) cours parmi la liste des cours à option. Les cours seront choisis en consultation avec le responsable du programme de gérontologie et le doyen/directeur de la faculté/école qui reçoit l'étudiant.		
PS 3630	Psychologie de l'adolescent, l'adulte et le vieillard	3 cr.
DM 3000	Vieillesse des populations et mortalité	3 cr.
EC 2020	Economie et vieillissement	3 cr.
GR 3130	Droit social appliqué aux personnes âgées	3 cr.
GR 4210	La pathologie de l'âge avancé	3 cr.
NG 2410	Soins infirmiers aux personnes âgées	3 cr.
... suite		

(Gérontologie) - suite

SS 3440	Analyse de l'intervention sociale auprès des personnes âgées	3 cr.
EP 4065	Activités physiques et vieillissement	3 cr.
NA 2211	Alimentation de la personne âgée	3 cr.
GR 3350	Préparation à la retraite	3 cr.
GR 4320	Réflexion sur l'âge avancé	3 cr.
GR 3140	La politique vieillesse	3 cr.

TOTAL

27 cr.

RESOLUTION 21-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Lorraine Bourque

"Que le programme de Mineur en gérontologie soit adopté."

Un membre se demande si GR 4310 est un cours théorique ou un stage pratique.

L'adoption du Mineur en gérontologie signifierait de facto que les cours GR ne sont plus réservés exclusivement à l'Education permanente. A tel cas, ils relèvent de quelle faculté?

Comme il s'agit ici d'un programme pluridisciplinaire, le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soutient qu'il faudrait créer une structure spéciale.

Le professeur qui assume l'enseignement d'un cours de gérontologie relève de qui?

AMENDEMENT

RESOLUTION 22-SAC-821109

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyé par Jacques Allard

"Que le programme de Mineur en gérontologie soit rattaché à l'Education permanente."

En faveur 4 Contre 23 Abstentions 3 REJETE.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE:

En faveur 23 Contre 3 Abstentions 6 ADOPTE.

13.9 CUSLM: Baccalauréat en loisirs

RESOLUTION 23-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Gilmen Smyth

"Que la première année du Baccalauréat en loisirs soit offerte par le CUSLM."

En faveur 28 Abstentions 4 ADOPTE.

13.10 1re année des programmes de la Faculté des sciences de l'éducation

RESOLUTION 24-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Adrien Bérubé

"Que la Faculté des sciences de l'éducation restructure la 1re année de ses programmes de manière à n'avoir pas

15.2 Règlements universitaires: modifications

8.3.2: Moyenne cumulative

RESOLUTION 29-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Brian Newbold

"Que l'article 8.3.2 soit modifié pour se lire:

La moyenne cumulative est calculée à la fin de chaque année à compter de la deuxième année. Elle englobe les cours réussis figurant dans le programme auquel l'étudiant est inscrit. Dans le cas où il y a répétition d'un cours, cette moyenne n'inclut que la lettre finale la plus élevée de ce cours. Il est à remarquer que tous les cours suivis, même s'ils n'entrent pas dans le calcul de cette moyenne, demeurent inscrits au dossier universitaire avec la lettre obtenue entre parenthèses."

Vote unanime ADOPTE.

8.3.4: Exigences minimales (étudiant de première année à temps complet)

RESOLUTION 30-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Michel Bastarache

"Que l'article 8.3.4 soit modifié pour se lire:

1) Baccalauréat libre, avec majeur et mineur:

L'étudiant de première année dont la moyenne pondérée à la fin du premier semestre est inférieure à 0.8 sera sous condition pour le semestre suivant. Son doyen/directeur lui assignera un conseiller pédagogique afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour augmenter cette moyenne à 1.0 ou plus pour l'année universitaire en cours. L'étudiant de première année dont la moyenne pondérée générale est inférieure à 1.0 sera exclu de son programme de baccalauréat libre ou de son programme majeur de baccalauréat avec majeur et mineur, selon le cas.

2) Baccalauréat spécialisé, avec spécialisation; diplôme en sciences de la santé, en secrétariat bilingue, en techniques administratives:

L'étudiant de première année dont la moyenne pondérée à la fin du premier semestre est inférieure à 1.2 sera sous condition pour le semestre suivant. Son doyen/directeur lui assignera un conseiller pédagogique afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour augmenter cette moyenne à 1.5 ou plus pour l'année universitaire en cours. L'étudiant de première année dont la moyenne pondérée générale est inférieure à 1.5 sera exclu de son programme de cours."

En faveur 28 Abstentions 2 ADOPTE.

8.3.5: Exigences minimales (étudiant des autres années à temps complet)

RESOLUTION 31-SAC-821109

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Brian Newbold

"Que l'article 8.3.5 soit modifié pour se lire:

1) Baccalauréat libre, avec majeur et mineur:

Pour poursuivre son programme, l'étudiant doit obtenir

M. le Président remercie les membres pour leur collaboration. Il demande aux membres de tolérer les pressions qu'il exerce à l'occasion; de même la Direction doit être capable d'accepter les délais imposés par le Sénat.

Il faudrait, cependant, être prudent pour ne pas bâtir des murs psychologiques entre les facultés ou les centres. Nous avons le défi de faire fonctionner trois centres dans le giron d'une seule université.

M. Finn prévoit des moments difficiles dans le travail qui s'en vient: particulièrement la question de la formation générale. Il faut, selon lui, toujours avoir bien en vue que ce qu'on fait, on le fait pour l'étudiant.

M. Finn se dit prêt à placer à l'ordre du jour d'une prochaine réunion "le fonctionnement du Sénat". Quelques membres estiment qu'il s'agirait là d'un débat profitable.

17. CLOTURE

La séance est levée à 12h45.

(Contresigné le 1985 02 28 _____

_____ Gilbert Finn, président

Gilles Long, secrétaire